



ZONE DE DISTRIBUTION : DIJON METROPOLE, R. MAGNY-BRETENIERE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2022 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A - A : Eau de bonne qualité - B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées - C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation - D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 32 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 496 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU												
Votre réseau est alimenté par les captages : P. DE DIJON A FLAMMERANS (55), P. DE DIJON A PONCEY (105). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente 1817 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « SUEZ EAU FRANCE - DIJON METROPOLE ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « DIJON METROPOLE »	<table> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th><td>A Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td><td> Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022 </td></tr> <tr> <th>NITRATES</th><td>A Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td><td> Nombre de prélèvements : 22 Valeur moyenne : 2,81 mg/L Valeur maxi : 4,6 mg/L </td></tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th><td>A Bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td><td> Nombre de prélèvements : 8 Nombre de mesures : 2,080 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,032 microgramme/L </td></tr> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022	NITRATES	A Très bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 22 Valeur moyenne : 2,81 mg/L Valeur maxi : 4,6 mg/L	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 8 Nombre de mesures : 2,080 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,032 microgramme/L
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité												
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022												
NITRATES	A Très bonne qualité												
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 22 Valeur moyenne : 2,81 mg/L Valeur maxi : 4,6 mg/L												
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Bonne qualité												
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 8 Nombre de mesures : 2,080 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,032 microgramme/L												
Quelques conseils	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES												
PLOMB Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire. ADOUCEUR Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement. SAVEUR-COULEUR Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée. SÉCHERESSE En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.	<table> <tr> <th>DURETÉ</th><td>Eau dure</td></tr> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</td><td> Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 23 °f Valeur maxi : 25 °f </td></tr> </table>	DURETÉ	Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 23 °f Valeur maxi : 25 °f								
DURETÉ	Eau dure												
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 23 °f Valeur maxi : 25 °f												

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 26/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.